

DEC142510DR02

**Décision portant nomination de Mme Laetitia Zuccarelli aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8640 intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Energie Uni-électronique ou Radiatif**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°8640 intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Energie Uni-électronique ou Radiatif et nommant M. Ludovic Jullien en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 22/07/2014 ;

Considérant que Mme Laetitia Zuccarelli a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord du CNRS du 08/04/2002 au 10/04/2002 et du 14/05/2002 au 16/05/2002,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Laetitia Zuccarelli, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°UMR8640, intitulée Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Energie Uni-électronique ou Radiatif, à compter du 01/01/2014.

Mme Laetitia Zuccarelli exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Laetitia Zuccarelli est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23/10/2014

Le directeur de l'unité  
Ludovic Jullien

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Christine d'Argouges

Visa du directeur de l'Ecole normale supérieure  
Marc Mézard

Visa du président de l'Université Pierre et Marie Curie  
Jean Chambaz